

## « ÊTRE CITOYEN A ATHENES AU V<sup>e</sup> SIECLE : UNE VIE DE MILITANT ? »

Résumé de l'exposé de M<sup>me</sup> Monique TREDE le 21 avril 2017

Madame TREDE commence par interroger les élèves sur les régimes politiques qu'ils connaissent. Plusieurs types de régime sont finalement évoqués : la monarchie (y compris la monarchie constitutionnelle), la démocratie, la république qui peut être une démocratie ou une oligarchie, la dictature que les Anciens appelaient tyrannie.

Parmi ces mots, il y a des mots d'origine latine (république de *res publica*, la chose du peuple) et d'autres d'origine grecque. Les mots grecs sont des composés dont le second élément peut être formé sur la racine de ἄρχειν *archein*- prendre l'initiative de, commencer d'où prendre la tête de, commander -, ou sur celle de κρατεῖν *kratein* qui évoque force et puissance « être maître de, régner sur ». Ces deux mots n'ont donc pas les mêmes connotations : la *démocratie* désigne le régime politique où « les choses dépendent non pas du petit nombre mais de la majorité » (Thucydide II, 37,1) . On parle d'*aristocratie* quand « les meilleurs » -*hoi aristoi*- commandent, de *ploutocratie* quand les riches ont le pouvoir (*ploutos* désigne la richesse en grec) et de *théocratie* quand le pouvoir est aux mains des serviteurs de la divinité

La démocratie athénienne du v<sup>e</sup> siècle av. J.-C. est bien différente de la démocratie que nous connaissons aujourd'hui en France. C'est une démocratie directe et non comme chez nous une démocratie représentative. En Attique, il y a environ 40 000 citoyens. Ils font vivre la démocratie, ce qui suppose de nombreuses réunions et de nombreux scrutins, comme cela se voit encore dans les cantons suisses. La démocratie représentative qui apparaît souvent aujourd'hui peu satisfaisante au citoyen, présente l'avantage de lui prendre peu de temps.

### **Comment est née la cité d'Athènes ?**

Une cité antique est d'abord une communauté de citoyens regroupés sur un territoire donné et vivant sous les mêmes lois. La cité est donc un groupe constitué et non un groupe naturel : la citoyenneté est un privilège réservé à des titulaires plus ou moins nombreux. Pour « naturaliser » le groupe des citoyens athéniens, ceux-ci ont inventé deux mythes qui expliquent la naissance de leur cité.

Le premier est l'autochtonie : les Athéniens, sont nés de la terre et ont donc toujours habité l'Attique. Ni combat, ni immigration n'ont précédé leur présence en Attique. Cette conception est un thème obligé des oraisons funèbres (cf. l'allusion dans l'oraison funèbre des citoyens morts au combat que Thucydide met dans la bouche de Périclès au livre II, 36,1 de la *Guerre du Péloponnèse*). Et Platon ironise sur ce thème dans le *Ménechène* où l'oraison funèbre prononcée par Aspasia - femme et métèque -, prend un sens ironique lorsque l'orateur fait référence à la mère-terre.

Le second mythe sur les origines d'Athènes est lié au roi légendaire d'Athènes, Thésée. Les demeures attiques étaient alors des bourgades, des *kômai*. Thésée aurait créé la ville et

la cité d'Athènes (la *polis*) par deux actes fondateurs : le regroupement de la population (le synoecisme) et la création d'un rempart derrière lequel la cité peut s'abriter (l'étymologie des deux mots, aujourd'hui bien connue, distingue clairement le simple regroupement d'habitations (*kômè*) de la *polis* qui implique la présence de fortifications.)

Dans les deux cas, ces récits créent une histoire des origines qui rend le peuple athénien fier de son passé et « naturalise » en quelque sorte le groupe des citoyens..

### **Vers la démocratie**

Avant que la démocratie ne s'installe l'Attique connut, comme les autres régions de Grèce, le pouvoir de roitelets puis la tyrannie. Les paysans devaient être protégés, selon l'expression d'Hésiode (*Les Travaux et les Jours*, v. 39), des « rois mangeurs de présents » (*dôrophagoi*). Les VIII<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles en Grèce sont deux siècles de crise et de conflits sociaux : les petits propriétaires terriens, appauvris, s'endettent et perdent leur terre, parfois même la liberté. Au VI<sup>e</sup> siècle l'acte fondateur de la démocratie est dû à Solon, « tyran » d'Athènes en 594 : il abolit l'esclavage pour dettes, libère ainsi la terre (c'est la *seisachteia*) et tente de rétablir l'unité de la cité. Les lois de la cité sont désormais écrites, connues de tous. Il a évoqué son œuvre dans des poèmes qui nous sont parvenus. Mais la situation reste difficile pour les paysans et la tyrannie de Pisistrate qui s'établit en 461 s'appuie sur le peuple.

La chute des Pisistratides intervient en 514. D'autres réformes importantes sont alors dues à Clisthène (en 508/507), membre du clan des Alcéméonides, un des deux grands clans aristocratiques d'Athènes, adversaire des Étéoboutades. Elles nous sont connues à la fois par Hérodote et par Aristote dans l'*Athênaiôn politeia*. Pour casser les clans (*géné*) aristocratiques, Clisthène substitue aux 4 tribus anciennes dix tribus nouvelles qui associent chacune, trois trittyes regroupant une partie côtière (*paralia*), une partie dans la ville et une troisième partie à l'intérieur de l'Attique, la mésogée. Ce remodelage de l'espace civique sape les bases territoriales de l'aristocratie et intègre plus étroitement les différentes parties de l'Attique. Clisthène instaure également l'isonomie, c'est-à-dire l'égalité de tous devant la loi. Cette égalité, qui vise à contrebalancer le poids des clans traditionnels, est traduite aussi par la création de la *Boulè*, le Conseil composé de 50 représentants de chaque tribu, soit 500 membres. En outre, les magistratures sont tirées au sort, à l'exception des magistratures financières et militaires. Enfin Clisthène introduit l'ostracisme, i.e. la possibilité pour le peuple de voter l'éloignement d'un homme politique suspect de désirer établir un pouvoir personnel.

Une autre différence importante entre la démocratie athénienne et celle que nous connaissons de nos jours concerne la répartition des pouvoirs. Dans l'Athènes classique, les tribunaux sont composés de 6000 citoyens tirés au sort. Or ces citoyens peuvent également siéger à l'*Ecclèsia*, l'assemblée qui vote les lois. Depuis Montesquieu et l'époque des Lumières, la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire est

considérée comme une condition *sine qua non* du fonctionnement de la démocratie représentative.

### Les dérives

La démocratie directe est donc un régime qui exige beaucoup de ses citoyens. L'Assemblée ( *l'ecclesia*) doit prendre toutes les décisions importantes et ses réunions sont nombreuses. On en compte trois à quatre par prytanie (l'année compte 10 prytanies) réunissant cinq à six mille citoyens. ; on peina assez rapidement à en réunir 2000 à 3000 et il fallait que les archers scythes (i.e. les forces de police) refoulent vers la Pnyx au moyen d'une corde enduite de vermillon, ceux qui imprudemment s'attardaient sur la place du marché (*l'agora*). Plusieurs milliers de citoyens devaient en outre siéger dans les tribunaux. Périclès institua une indemnité pour ceux qui y siégeaient ( les héliastes ) -le *misthos*- que Cléon augmenta (cf. *Les Guêpes* d'Aristophane), ce qui , aux yeux de Platon, rendit les Athéniens « paresseux, lâches, bavards et cupides » (*Gorgias* 515D)

Toutes ces activités, chronophages, finissent par lasser la population des citoyens. « Les pauvres, même sans participer aux honneurs, ne demandent pas mieux que de se tenir tranquilles, à condition qu'on ne leur fasse pas violence et qu'on ne les prive d'aucun de leurs biens. Chacun trouve plus agréable de cultiver sa terre que de s'occuper de politique et d'être magistrat » (Aristote, *Politique IV*, 13, 1297 B) Pour remédier à cette situation, mais aussi pour permettre aux moins favorisés de participer à la vie de la cité, a été bientôt créée une sorte d'indemnité parlementaire journalière, le *misthos*, salaire versé au citoyen qui accomplit son devoir civique. Seuls ceux qui arrivaient à l'assemblée avec un vêtement non taché, c'est-à-dire ceux qui n'étaient pas venus contraints et forcés par la corde vermillonnée des archers scythes, pouvaient toucher le *misthos*.

Ce dédommagement fait considérer le régime athénien comme démagogique, par certains dont Platon. Mais peu à peu, le *misthos* ne suffit plus à motiver les Athéniens les plus modestes . Par son absentéisme le peuple laisse bientôt le pouvoir glisser dans les mains des notables qui ont le loisir de s'occuper des choses publiques .

Tout au cours de la présentation et à la fin de celle-ci, les élèves ont posé de nombreuses questions, auxquelles M<sup>me</sup> Trédé a répondu avec précision, ajoutant souvent des conseils de lecture qui soulignent l'intérêt toujours actuel de la littérature antique.